

# CONSORT NT

Société Anonyme

Immeuble CAP Etoile  
58, boulevard Gouvion de Saint Cyr  
75017 Paris  
R.C.S Paris 389 488 016

---

## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes consolidés

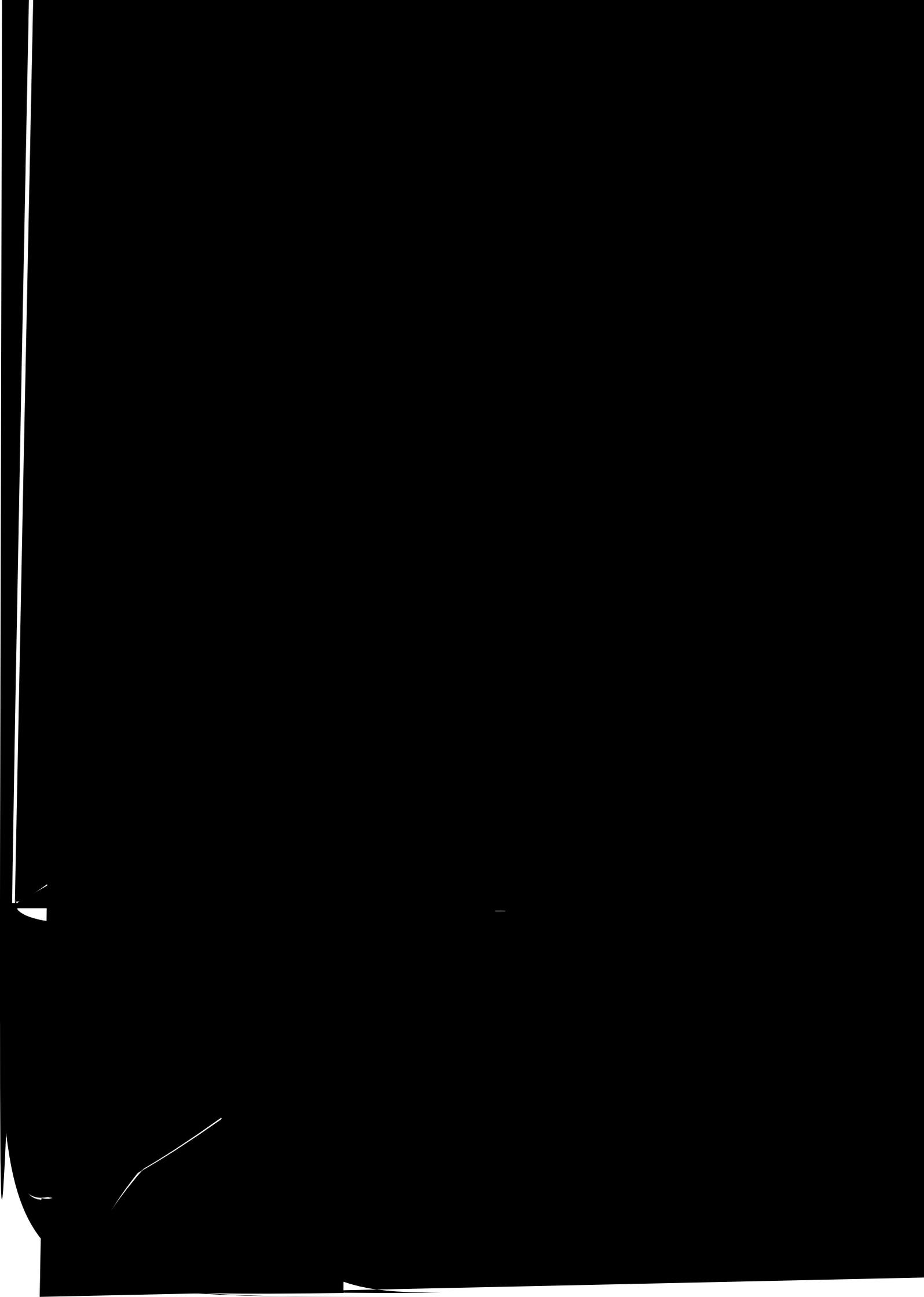
Exercice clos le 31 décembre 2019

# Exelmans

Société d'expertise comptable inscrite au tableau  
de l'ordre de Paris - Ile de France.

Société de commissariat aux comptes membre  
de la compagnie régionale de Paris.

Exelmans Audit & Conseil - 21, rue de Téhéran - 75008 Paris - Tél. : 01 45 20 20 23 - Fax : 01 45 20 20 27  
RCS Paris B 482 026 739 - code APE 6920Z - TVA n° FR 584 820 267 39



notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note 9.6 « Reconnaissance du revenu et provisions pour pertes à terminaison » de l'annexe aux états financiers expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation du chiffre d'affaires. Nos travaux ont consisté à apprécier le bien-fondé de la méthodologie mise en œuvre et les hypothèses sur lesquelles se fonde l'estimation du chiffre d'affaires à l'avancement, à revoir les calculs effectués par la société. Nous avons, sur ces bases, procédé, à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration arrêté le 8 juin 2020. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-1 du Code de commerce figure dans les informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

**Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés**

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celle-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

**Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ❖ il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- ❖ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ❖ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- ❖ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ❖ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- ❖ concernant l'information des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Paris, le 15 juin 2020

Le commissaire aux comptes

Exelmans Audit & Conseil

Stéphane DAHAN

## **CONSORT NT**

58 Bd Gouvion-Saint-Cyr  
75017 PARIS

**Exercice clos le : 31/12/2019**

**APE :**

**SIRET : 389 488 016**

# Sommaire

## Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

<b>États financiers</b> .....	<b>4</b>
Bilan consolidé.....	4
<b>Compte de résultat consolidé</b> .....	<b>5</b>
Tableau de flux de trésorerie consolidé.....	6
Variations des capitaux propres .....	7
<b>Faits caractéristiques de l'exercice</b> .....	<b>8</b>
<b>Principes, règles et méthodes de consolidation</b> .....	<b>9</b>
1. Conventions comptables générales .....	9
2. Date de clôture de l'exercice .....	9
3. Utilisation d'estimations .....	9
4. Changement de méthode et comparabilité des exercices .....	9
5. Définition du périmètre et méthodes de consolidation adoptées .....	9
6. Information sectorielle.....	10
7. Variation du périmètre de consolidation .....	10
8. Méthode de conversion des comptes des sociétés intégrées en devises .....	10
9. Règles et méthodes comptables .....	11
<b>Notes annexes sur les postes du bilan</b> .....	<b>16</b>
10. Détail des écarts d'acquisition (goodwill).....	16
11. Immobilisations corporelles et incorporelles.....	16
12. Immobilisations financières et titres mises en équivalence.....	17
13. Clients et comptes rattachés, autres créances et comptes de régularisation .....	18
14. Valeurs mobilières de placement et disponibilités.....	18
15. Variation des capitaux propres consolidés .....	18
16. Provisions .....	19
17. Engagements de retraite et avantages similaires.....	19
18. Fournisseurs et comptes rattachés, autres dettes et régularisation.....	20
19. Notes annexes sur les impôts différés.....	20
<b>Notes annexes sur les postes du compte de résultat</b> .....	<b>21</b>
20. Chiffre d'affaires.....	21
21. Autres produits d'exploitation.....	21
22. Achats consommés .....	21
23. Charges externes .....	22
24. Impôts et taxes .....	22
25. Charges de personnel .....	22

---

26.	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions .....	23
27.	Produits financiers .....	23
28.	Charges financières .....	23
29.	Produits exceptionnels.....	23
30.	Charges exceptionnelles .....	23
31.	Impôts sur les résultats et preuve d'impôts .....	24
<b>Autres Informations.....</b>		<b>25</b>
32.	Rémunérations des commissaires aux comptes.....	25
33.	Rémunération des dirigeants.....	25
34.	Transactions entre parties liées.....	25
<b>Evénements significatifs postérieurs à clôture.....</b>		<b>26</b>

## États financiers

### Bilan consolidé

Données en K euro	Notes	Clôture	Ouverture
Ecart d'acquisition	10		
Immobilisations incorporelles	11	88	162
Immobilisations corporelles	11	1 931	2 176
Immobilisations financières	12	560	506
<b>Actif immobilisé</b>		<b>2 579</b>	<b>2 844</b>
Clients et comptes rattachés	13	35 738	36 972
Impôts différés - actif	19	97	227
Autres créances et comptes de régularisation	13	24 270	19 092
Disponibilités	14	10 798	9 885
<b>Actif circulant</b>		<b>70 903</b>	<b>66 176</b>
<b>Total Actif</b>		<b>73 483</b>	<b>69 019</b>
Capital		1 761	1 761
Primes liées au capital		565	565
Réserves		21 919	17 784
<b>Résultat net (Part du groupe)</b>		<b>5 357</b>	<b>8 073</b>
<b>Capitaux propres (part du groupe)</b>		<b>29 603</b>	<b>28 184</b>
<b>Intérêts minoritaires</b>		<b>187</b>	<b>164</b>
Provisions et impôts différés	16	866	642
<b>Provisions</b>		<b>866</b>	<b>642</b>
Fournisseurs et comptes rattachés	18	7 277	8 289
Autres dettes et comptes de régularisation	18	35 542	31 740
<b>Dettes</b>		<b>42 827</b>	<b>40 029</b>
<b>Total Passif</b>		<b>73 483</b>	<b>69 019</b>

**Compte de résultat consolidé**

Données en K euro	Notes	2019	2018
Chiffre d'affaires	20	147 757	149 470
Autres produits d'exploitation	21	2 824	2 165
<b>Produits d'exploitation</b>		<b>150 582</b>	<b>151 635</b>
Achats consommés	22	(11 776)	(10 744)
Charges externes	23	(15 312)	(15 442)
Impôts et taxes	24	(3 965,6)	(4 713)
Charges de personnel	25	(110 294)	(108 498)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	26	(123,1)	(139,4)
<b>Charges d'exploitation</b>		<b>(142 579)</b>	<b>(140 790)</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>8 003</b>	<b>10 845</b>
Produits financiers	27	22	17
Charges financières	28	(25)	(21)
<b>Résultat financier</b>		<b>(3)</b>	<b>(4)</b>
<b>Résultat courant des entreprises intégrées</b>		<b>8 000</b>	<b>10 841</b>
Produits exceptionnels	29	39	67
Charges exceptionnelles	30	(903)	(540)
<b>Résultat exceptionnel</b>		<b>(864)</b>	<b>(473)</b>
<b>Impôts sur les résultats</b>	31	<b>(1 756)</b>	<b>(2 274)</b>
<b>Résultat net des entreprises intégrées</b>		<b>5 380</b>	<b>8 093</b>
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>		<b>5 380</b>	<b>8 093</b>
Intérêts minoritaires		23	20
<b>Résultat net (Part du groupe)</b>		<b>5 357</b>	<b>8 073</b>
Résultat par action (2.201.225 actions)		2,43	3,67

**Tableau de flux de trésorerie consolidé**

Données en K euro	2019.12	2018.12
<b>Résultat net total des entités consolidées</b>	<b>5 380</b>	<b>8 093</b>
Dotations / Reprises aux amortissements, prov. et dépréciations	1 036	1 085
Variation de l'impôt différé	106	(75)
Élimination des plus ou moins values de cessions d'actifs	(23)	6
<b>Marge brute d'autofinancement</b>	<b>6 500</b>	<b>9 109</b>
Variation du BFR lié à l'activité (provisions incluses)	(974)	(4 956)
<b>FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR L'EXPLOITATION (I)</b>	<b>5 526</b>	<b>4 153</b>
Acquisitions d'immobilisations	(724)	(594)
Réduction des autres immobilisations financières	33	4
Cessions d'immobilisations	24	2
Opérations internes Haut de Bilan		
<b>FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR L'INVESTISSEMENT (II)</b>	<b>(667)</b>	<b>(588)</b>
Dividendes reçus/versés de la société mère	(3 962)	(3 962)
Variation nette des concours bancaires	8	
<b>FLUX NET DE TRESO. GENERALE PAR LES OPERATIONS DE FINANCEMENT (III)</b>	<b>(3 954)</b>	<b>(3 962)</b>
Variation de change sur la trésorerie (IV)	8	6
<b>VARIATION DE FLUX TRÉSORERIE (I + II + III + IV)</b>	<b>913</b>	<b>(392)</b>
<b>Trésorerie : ouverture</b>	<b>9 885</b>	<b>10 277</b>
Trésorerie : cor. à-nouv. / reclass./ Chg méthode/ Juste valeur		
<b>Trésorerie : clôture</b>	<b>10 798</b>	<b>9 885</b>

**Variations des capitaux propres**

Données en K euro	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Auto-contrôle	Réserves de conversion groupe	Résultat net (Part du groupe)	Capitaux propres (part du groupe)	Intérêts minoritaires
<b>2017.12</b>	<b>1 761</b>	<b>565</b>	<b>15 952</b>		<b>(3)</b>	<b>7 179</b>	<b>24 059</b>	<b>144</b>
Affectation du résultat N-1			7 179			(7 179)		
Distribution/ brut versé			(3 963)				(3 962)	
Résultat						8 073	8 073	20
Ecart de conv. - Effet de change					17		17	
<b>2018.12</b>	<b>1 761</b>	<b>565</b>	<b>19 168</b>		<b>15</b>	<b>8 073</b>	<b>28 184</b>	<b>164</b>
Affectation du résultat N-1			8 073			(8 073)		
Distribution/ brut versé			(3 963)				(3 962)	
Résultat						5 357	5 357	23
Ecart de conv. - Effet de change					24		24	
<b>2019.12</b>	<b>1 761</b>	<b>565</b>	<b>21 881</b>		<b>39</b>	<b>5 357</b>	<b>29 603</b>	<b>187</b>

## Faits caractéristiques de l'exercice

Il n'y a pas de fait caractéristique sur l'exercice.

---

# Principes, règles et méthodes de consolidation

## 1. Conventions comptables générales

Les comptes annuels de l'exercice sont élaborés et présentés conformément aux dispositions législatives et réglementaires françaises ainsi qu'aux pratiques généralement admises en France.

En particulier, la société présente ses comptes annuels selon les principes et méthodes comptables définis par le plan comptable général tel que présenté par le règlement n°99-02 du Comité de la Réglementation Comptable du 29 avril 1999 et complétés des règlements subséquents.

L'ensemble des notes et tableaux présentés dans cette annexe sont exprimés en euros sauf indication contraire.

## 2. Date de clôture de l'exercice

L'exercice clos le 31/12/2019 a une durée de 12 mois. L'exercice précédent avait une durée identique. La date de clôture des comptes individuels de l'entreprise consolidante est identique à celles des entreprises consolidées.

## 3. Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers implique que la Direction du Groupe ou des filiales procède à des estimations et retienne des hypothèses qui affectent les montants présentés au titre des éléments d'actifs et de passifs inscrits au bilan consolidé, ainsi que les informations relatives aux actifs et passifs éventuels à la date d'établissement de ces informations financières et les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice.

La Direction revoit ses estimations et appréciations de manière constante sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables, qui constituent le fondement de ses appréciations de la valeur comptable des éléments d'actifs et de passifs.

Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

## 4. Changement de méthode et comparabilité des exercices

Les méthodes d'évaluation et de présentation utilisées n'ont pas été modifiées d'un exercice à l'autre. Par conséquent, les exercices sont comparables sans retraitement.

## 5. Définition du périmètre et méthodes de consolidation adoptées

Les filiales sont toutes les entités (y compris, le cas échéant, les entités ad hoc) pour lesquelles le Groupe a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles, pouvoir s'accompagnant généralement de la détention de plus de la moitié des droits de vote. Les droits de vote potentiels sont pris en compte lors de l'évaluation du contrôle exercé par le Groupe sur une autre entité lorsqu'ils découlent d'instruments susceptibles d'être exercés ou convertis au moment de cette évaluation.

Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au groupe. Elles sont déconsolidées à compter de la date à laquelle le contrôle cesse d'être exercé. Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, un contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle.

## 6. Information sectorielle

Pour les besoins de l'information sectorielle, un secteur d'activité ou une zone géographique est défini comme un ensemble homogène de produits, services, métiers ou pays qui est individualisé au sein de l'entreprise, de ses filiales ou de ses divisions opérationnelles.

La segmentation adoptée pour l'analyse sectorielle est issue de celle qui prévaut en matière d'organisation interne du Groupe. Les secteurs d'activités ou les zones géographiques représentant moins de 10 % du total consolidé ont été regroupés.

## 7. Variation du périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation comprend les sociétés suivantes au 31 décembre 2019 :

Sociétés	Méthode	% d'intérêt (Clôture)	% d'intérêt (Ouverture)
CONSORT NT, ESN 389 488 016, 58 bd Gouvion Saint-Cyr - 75017 Paris (société mère)			
CONSORT FRANCE, ESN 418 827 655, 58 bd Gouvion Saint-Cyr - 75017 Paris	IG	100,00	100,00
CONSORT R&D, ESN 430 195 271, 58 bd Gouvion Saint-Cyr - 75017 Paris	IG	90,00	90,00
CONSORT MAROC, Mahaj Ryad, Imm. 3 Mahaj 5 4ème étage Hay Ryad, Rabat, Maroc	IG	100,00	100,00
CONSORT ITALIA, Via Brigata Lupi, 6, Bergamo, Italie	IG	100,00	100,00

Il n'y a pas eu d'autres variations de périmètre sur l'exercice 2019.

La société Consort Italia est en sommeil.

## 8. Méthode de conversion des comptes des sociétés intégrées en devises

Lorsque les comptes des sociétés étrangères consolidées sont établis dans une devise autre que l'euro, la méthode de conversion retenue est la « méthode du taux de clôture » :

Les états financiers des filiales étrangères sont établis dans leur devise de fonctionnement, c'est-à-dire dans la devise qui est significative de l'activité de la filiale concernée.

La conversion de l'ensemble des actifs et des passifs est effectuée au cours de clôture en vigueur à la date du bilan et la conversion des comptes de résultats est effectuée sur la base du cours moyen annuel. L'écart de conversion qui en résulte est directement affecté en « Primes et réserves » dans la réserve de conversion incluse dans les capitaux propres.

## 9. Règles et méthodes comptables

### 9.1. Immobilisations corporelles et incorporelles

#### *Valeurs brutes*

Les immobilisations incorporelles et corporelles acquises sont valorisées à leur coût historique d'acquisition constitué des éléments suivants :

- Prix d'achat ;
- Coûts directement attribuables nécessaires à leur mise en utilisation (frais accessoires) ;

#### *Amortissements*

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée probable d'utilisation. Les principales durées sont les suivantes :

Logiciel .....	3 ans
Construction décomposées.....	11 à 45 ans
Installation générale et agencement divers .....	5 à 10 ans
Matériel de transport .....	2 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique .....	2 à 10 ans
Mobilier .....	5 à 10 ans

Ces taux d'amortissement correspondent aux taux habituellement admis.

### 9.2. Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

#### *Déclenchement du test de dépréciation*

Les actifs (amortis et non amortis) sont soumis à un test de dépréciation lorsque, en raison d'événements ou de circonstances particulières (obsolescence, dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions, chute des revenus et autres indicateurs externes...), la recouvrabilité de leur valeur nette comptable est mise en doute. Une perte de valeur est comptabilisée à concurrence de l'excédent de la valeur nette comptable sur la valeur actuelle de l'actif. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage.

Les groupes d'actifs auxquels ont été affectés des écarts d'acquisition non amortis font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice.

#### *Niveau de réalisation du test de dépréciation*

Les tests de dépréciation sont réalisés par actif ou groupe d'actifs en comparant la valeur actuelle et la valeur nette comptable de l'actif ou du groupe d'actifs.

Lorsqu'une immobilisation est destinée à être vendue, ou lorsqu'elle n'a plus de potentiel, elle est testée à son seul niveau. Dans ce cas, lorsque sa valeur nette comptable est significativement supérieure à sa valeur actuelle, une dépréciation est comptabilisée pour ramener la valeur de l'immobilisation à sa valeur actuelle. Dans les autres cas, les immobilisations corporelles et incorporelles, y compris les écarts d'acquisition (cf note 10), sont regroupées pour être testées. Lorsque les actifs sont regroupés, le regroupement se fait en fonction du mode de gestion et de suivi des activités, c'est-à-dire dans le cas du Groupe, par secteurs d'activité de chaque pays dans lequel le Groupe exerce ses activités.

Les actifs de support du Groupe (notamment l'immeuble du siège) sont également affectés à ces groupes d'actifs sur une base raisonnable et cohérente, c'est-à-dire dans le cas du Groupe, au prorata de leur VNC relative.

### *Valeur actuelle*

Pour les actifs destinés à être conservés et utilisés, la valeur actuelle est le plus souvent déterminée sur la base de la valeur d'usage, celle-ci correspondant à la valeur des avantages économiques futurs attendus de son utilisation et de sa sortie. Elle est appréciée notamment par référence à des flux de trésorerie futurs actualisés déterminés dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnelles retenues par la Direction du Groupe.

Pour les actifs destinés à être cédés, la valeur actuelle est déterminée sur la base de la valeur vénale, celle-ci est appréciée par référence aux prix de marché.

### *Comptabilisation*

Lorsque la valeur actuelle du groupe d'actifs est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. Elle est comptabilisée en priorité en réduction de la valeur comptable de l'écart d'acquisition.

Le résiduel est affecté aux autres actifs du groupe d'actifs.

La reprise éventuelle de la dépréciation est examinée à chaque date de clôture. La dépréciation constatée sur l'écart d'acquisition est définitive.

## **9.3. Immobilisations financières**

### *Autres immobilisations financières*

Elles comprennent principalement des prêts, cautionnements et autres créances, ainsi que des titres de participation non consolidés. Une dépréciation est constituée si leur valeur d'utilité pour le Groupe devient inférieure à leur valeur comptable.

## **9.4. Créances clients et autres créances**

Les créances clients sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire des créances est inférieure à la valeur comptable.

## **9.5. Disponibilités**

La rubrique « Disponibilités » comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue et les découverts bancaires. Les découverts bancaires figurent au bilan dans les « Emprunts et dettes financières », mais ils sont inclus dans le total de la trésorerie présenté dans le tableau de flux de trésorerie.

## **9.6. Reconnaissance du revenu et provisions pour pertes à terminaison**

Pour les revenus et les résultats relatifs aux contrats de prestations de services négociés au forfait, le Groupe applique la méthode du pourcentage d'avancement en application des principes généraux de reconnaissance des revenus.

La détermination du pourcentage d'avancement et des revenus à comptabiliser repose sur de nombreuses estimations fondées sur le suivi des coûts ainsi que sur l'expérience acquise. Des ajustements des estimations initiales peuvent cependant intervenir tout au long de la vie du contrat et peuvent avoir des effets significatifs sur les résultats futurs.

Par ailleurs, des provisions sont comptabilisées notamment au titre des pertes à terminaison encourues en cas de non-respect des engagements contractuels au titre des contrats de prestations de services. Ces provisions sont calculées sur notre meilleure estimation fondée sur l'expérience acquise. Ces provisions et leur variation sont comptabilisées en coût des ventes dans le cadre de la comptabilisation des résultats à l'avancement.

Le montant des coûts qui seront réellement supportés peut différer sensiblement des montants initialement provisionnés et pourra donc avoir un effet significatif sur les résultats futurs.

Le chiffre d'affaires est égal à l'ensemble des produits des activités courantes des sociétés intégrées.

Prestations de services, Contrats à long terme.

Prestations en régie :

Le chiffre d'affaires des prestations en régie est reconnu au fur et à mesure de la réalisation des prestations.

Prestations en mode projet :

Les produits afférents aux prestations de services dans le cadre de contrats à long terme sont enregistrés en fonction de l'avancement de la prestation. L'avancement est évalué sur la base des travaux exécutés à la date de clôture.

Les revenus ne sont pas comptabilisés lorsqu'il subsiste une incertitude significative quant au recouvrement du prix de la prestation.

Autres prestations :

Les autres prestations de services sont comptabilisées lors de la réalisation.

### **9.7. Opérations en devises**

*Chiffre d'affaires*

Les ventes en devises sont enregistrées en chiffre d'affaires au cours du jour de la vente. L'effet de la couverture est, le cas échéant, comptabilisé dans le même compte de chiffre d'affaires.

*Dettes, créances et disponibilités*

Les dettes, créances et disponibilités libellées en devises sont converties en fin d'exercice à leur cours de clôture.

Les différences de conversion résultant de la réévaluation des créances et dettes en devises au cours de clôture sont inscrites au bilan en "écarts de conversion actif" lorsqu'il s'agit d'une perte latente et en "écart de conversion passif" lorsqu'il s'agit d'un gain latent. Les écarts de conversion actif font l'objet d'une provision à concurrence du risque non couvert.

Les écarts de conversion résultant de la réévaluation des disponibilités sont portés au compte de résultat, sauf si les disponibilités entrent dans une relation de couverture en tant qu'élément couvert ou élément de couverture. Dans ce cas, les écarts de conversion sont inscrits au bilan et suivent les principes de la comptabilité de couverture.

Les écarts de conversion provisionnés ou réalisés des dettes et créances d'exploitation sont comptabilisés en résultat d'exploitation. Les écarts de conversion provisionnés ou réalisés des dettes et créances financières sont comptabilisés en résultat financier.

### **9.8. Frais d'émission des emprunts**

Les frais d'émission d'emprunts sont portés à l'actif et étalés sur la durée de vie des emprunts concernés.

### **9.9. Impôts différés**

Le Groupe constate les impôts différés selon la méthode du report variable sur les différences entre valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs du bilan. Les impôts différés, comptabilisés au taux d'impôt applicable à la date d'arrêté des comptes, sont ajustés pour tenir compte de l'incidence des changements de la législation fiscale française et des taux d'imposition en vigueur.

Des impôts différés actif sont constatés au titre des différences temporelles déductibles, des pertes fiscales et des reports déficitaires. Un actif d'impôt différé afférant à des reports déficitaires est constaté lorsqu'il est probable que l'entité fiscale concernée pourra les récupérer grâce à l'existence d'un bénéfice imposable attendu.

Les impôts différés sont inscrits à l'actif ou au passif en position nette par entité fiscale.

## 9.10. Provisions pour risques et charges

Des provisions sont constituées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation de la société à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire, contractuel ou découler des pratiques de la société.

L'estimation du montant des provisions correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que la société devra supporter pour éteindre son obligation.

## 9.11. Engagements relatifs aux indemnités de départ à la retraite et autres avantages à long terme

### *Engagements de retraite*

Le seul engagement de retraite supporté par la société est constitué par les indemnités de fin de carrière (IFC) du personnel, la législation prévoyant que des indemnités sont versées aux salariés au moment de leur départ à la retraite en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite.

La convention collective prévoit un droit à indemnité de fin de carrière pour le personnel ayant cinq années d'ancienneté révolues.

Une provision est constituée depuis 2015 sur un seul contexte d'infogérance spécifique dont les contrats de travail des salariés ont été transférés dans le cadre d'un accord soumis à l'Unité Territoriale de la DIRECTTE du Tarn par lequel les contrats de travail ont été repris avec leur ancienneté. Le montant de cette provision dans les comptes est de 157 milliers d'euros €.

Pour les autres salariés, le groupe ne constitue pas de provision pour indemnités de fin de carrière ou complément de retraite dans ses comptes sociaux.

Cette dette latente n'est pas provisionnée dans les comptes consolidés.

En application de la recommandation ANC n°2013-02 cet engagement est estimé à 1 695 milliers d'euros € au 31 Décembre 2019 et repose sur les hypothèses suivantes :

- Taux d'actualisation = 1.80 %
- Age de départ à la retraite = 65 ans pour les cadres et 62 ans pour les non cadres
- Convention collective = Syntec
- Table de mortalité = INSEE 2011-2013
- Taux de turnover = entre 0% et 60 % en fonction du statut et de l'âge du salarié
- Taux de charges sociales : 41 %

### 9.12. Critères retenus pour identifier les produits et les charges exceptionnels

Ces rubriques ne sont alimentées que dans le cas où un événement majeur intervenu pendant la période comptable est de nature à fausser la lecture de la performance de l'entreprise.

Il s'agit donc de produits ou charges en nombre très limité, inhabituels, anormaux et peu fréquents - de montants particulièrement significatifs - que l'entreprise présente de manière distincte dans son compte de résultat pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante.

Ils peuvent comprendre par exemple :

- les plus-values ou moins-values de cession - ou les dépréciations - importantes et inhabituelles d'actifs non courants, corporels ou incorporels ;
- certaines charges de restructuration : il s'agit uniquement des coûts de restructuration qui seraient de nature à perturber la lisibilité du résultat opérationnel courant, par leur caractère inhabituel et leur importance ;
- d'autres charges et produits d'exploitation tels qu'une provision relative à un litige d'une matérialité significative.

### 9.13. Crédit d'impôts recherche

Les crédits d'impôt Recherche du groupe sont comptabilisés dans le poste « subventions d'exploitation ». D'un montant de 1 382 083 € dans les comptes de 2019, ce crédit d'impôt concerne des dépenses engagées en 2019.

### 9.14. Divers

Les autres composantes du bilan et du compte de résultat consolidés sont évaluées et présentées selon les normes comptables généralement admises.

---

## Notes annexes sur les postes du bilan

### 10. Détail des écarts d'acquisition (goodwill)

Données en K euro	Ouverture	Clôture	Entrées de périmètre	Sorties de périmètre	Dotation	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Ecart d'acquisition	905	905						
Amortissements des écarts d'acquisition	(905)	(905)						
<b>Valeur nette</b>								

### 11. Immobilisations corporelles et incorporelles

Le détail des valeurs brutes s'établit selon le tableau suivant :

Données en K euro	Ouverture	Clôture	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Concessions, brevets et droits similaires, brevets, licences	1 305	1 305					
Immobilisations incorporelles en cours		12	12				
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>1 305</b>	<b>1 317</b>	<b>12</b>				
Constructions	1 483	1 483					
Autres immobilisations corporelles	5 441	5 912	457	(45)	7		53
Immobilisations corporelles en cours	53						(53)
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>6 977</b>	<b>7 395</b>	<b>457</b>	<b>(45)</b>	<b>7</b>		
<b>Immobilisations corporelles et incorporelles</b>	<b>8 282</b>	<b>8 712</b>	<b>468</b>	<b>(45)</b>	<b>7</b>		

*Dont immobilisations en crédit-bail :*

Immobilisations incorporelles :

Immobilisations corporelles :

Le détail des amortissements s'établit selon le tableau suivant :

Données en K euro	Ouverture	Clôture	Dotation	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Amortissements concessions, brevets & droits similaires	(1 143)	(1 229)	(86)				
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>(1 143)</b>	<b>(1 229)</b>	<b>(86)</b>				
Amortissements des constructions	(839)	(873)	(35)				
Amortissements des autres immobilisations corp.	(3 963)	(4 591)	(670)	45	(3)		
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>(4 801)</b>	<b>(5 464)</b>	<b>(705)</b>	<b>45</b>	<b>(3)</b>		
<b>Immobilisations corporelles et incorporelles</b>	<b>(5 944)</b>	<b>(6 693)</b>	<b>(791)</b>	<b>45</b>	<b>(3)</b>		

*Dont immobilisations en crédit-bail :*

Amortissements des immobilisations incorporelles :

Amortissements des immobilisations corporelles :

La synthèse des immobilisations corporelles et incorporelles est la suivante :

Données en K euro	Brut	Amortissement	Provision	Net
<b>Ouverture</b>	1 305	(1 143)		162
Augmentation (Inv,Emp)	12			12
Dotation		(86)		(86)
<b>Clôture</b>	1 317	(1 229)		88
<b>Ouverture</b>	6 977	(4 801)		2 176
Augmentation (Inv,Emp)	457			457
Dotation		(705)		(705)
Diminution (Cess, Remb.)	(45)	45		()
Effet de change et réévaluation	7	(3)		4
<b>Clôture</b>	7 395	(5 464)		1 931

## 12. Immobilisations financières et titres mises en équivalence

Le détail des valeurs brutes s'établit selon le tableau suivant :

Données en K euro	Ouverture	Clôture	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Variation de la Situation nette MEE	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Prêts	13			(14)				
Dépôts et cautionnements versés	492	560	88	(20)				
<b>Immobilisations financières</b>	506	560	88	(33)		1		
Titres mis en équivalence								
<b>Actifs financiers</b>	506	560	88	(33)		1		

La synthèse des immobilisations financières est la suivante :

Données en K euro	Brut	Provisions	Net
<b>Ouverture</b>	506		506
Augmentation (Inv,Emp)	88		88
Diminution (Cess, Remb.)	(33)		(33)
<b>Clôture</b>	560		560

Les créances immobilisées se décomposent par nature et par échéance comme suit :

Données en K euro	Clôture	< 1an	1 << 5 ans	> 5 ans
Prêts				
Dépôts et cautionnements versés	560			560
<b>Créances - Actif immobilisé</b>	560			560

### 13. Clients et comptes rattachés, autres créances et comptes de régularisation

Données en K euro	Brut	Dépréciat.	Clôture	Brut	Dépréciat.	Ouverture
Avances et acomptes versés sur commandes	14		14	332		332
Clients et comptes rattachés - part < 1 an	36 058	(333)	35 725	36 962	(322)	36 640
<b>Clients et comptes rattachés</b>	<b>36 071</b>	<b>(333)</b>	<b>35 738</b>	<b>37 294</b>	<b>(322)</b>	<b>36 972</b>
Créances sur personnel & org. Sociaux - part < 1 an	1 149		1 149	978		978
Créances fiscales hors IS- part < 1an	1 086		1 086	1 282		1 282
Impôts différés - actif	97		97	203		227
Etat, Impôt sur les bénéfices - part < 1an	11		11	11		11
Comptes courants - part < 1an	21 496		21 496	16 242		16 242
Autres créances - part < 1an	61	(26)	35	87	(26)	61
Charges constatées d'avance - part < 1 an	451		451	518		518
<b>Autres créances et comptes de régularisation</b>	<b>24 393</b>	<b>(26)</b>	<b>24 367</b>	<b>19 322</b>	<b>(26)</b>	<b>19 319</b>
<b>Total</b>	<b>60 464</b>	<b>(359)</b>	<b>60 105</b>	<b>56 616</b>	<b>(348)</b>	<b>56 291</b>

#### Commentaires :

Toutes les créances ont une échéance inférieure à 12 mois, à l'exception du poste clients douteux.

### 14. Valeurs mobilières de placement et disponibilités

Données en K euro	Ouverture	Clôture
Disponibilités	9 885	10 798
<b>Trésorerie active</b>	<b>9 885</b>	<b>10 798</b>
<b>Trésorerie à court terme</b>	<b>9 885</b>	<b>10 798</b>
<b>Trésorerie à long terme</b>		<b>(8)</b>
<b>Trésorerie nette</b>	<b>9 885</b>	<b>10 790</b>

### 15. Variation des capitaux propres consolidés

Données en K euro	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Auto-contrôle	Réserves de conversion groupe	Résultat net (Part du groupe)	Capitaux propres (part du groupe)	Intérêts minoritaires
<b>2017.12</b>	<b>1 761</b>	<b>565</b>	<b>15 952</b>		<b>(3)</b>	<b>7 182</b>	<b>24 059</b>	<b>144</b>
Affectation du résultat N-1			7 179			(7 182)		
Distribution/ brut versé			(3 963)				(3 962)	
Résultat						8 073	8 073	20
Ecart de conv. - Effet de change					17		17	
<b>2018.12</b>	<b>1 761</b>	<b>565</b>	<b>19 168</b>		<b>15</b>	<b>8 073</b>	<b>28 184</b>	<b>164</b>
Affectation du résultat N-1			8 073			(8 073)		
Distribution/ brut versé			(3 963)				(3 962)	
Résultat						5 357	5 357	23
Ecart de conv. - Effet de change					24		24	
<b>2019.12</b>	<b>1 761</b>	<b>565</b>	<b>21 881</b>		<b>39</b>	<b>5 357</b>	<b>29 603</b>	<b>187</b>

Commentaires :

Le capital social est composé de 2.201.225 actions d'un nominal de 0,8 euro, dont 0.54 % ont été mises à la disposition du public sur Euronext Access.

Les actions sont assorties d'un droit de vote double lorsqu'elles sont détenues depuis au moins deux ans sans interruption.

**16. Provisions**

Données en K euro	Ouverture	Clôture	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Provisions pour litiges - part < 1 an	434	695	422	(162)			
Autres provisions pour charges - part < 1 an	158	143		(15)			
Impôts différés - passif	51	29		(23)	1		
<b>Provisions et impôts différés</b>	<b>643</b>	<b>866</b>	<b>422</b>	<b>(200)</b>	<b>1</b>		

**17. Engagements de retraite et avantages similaires**

Les engagements pour retraite déterminés suivant l'hypothèse d'un départ à l'initiative du salarié s'établissent à 1 695 K€ au 31 décembre 2019.

**18. Fournisseurs et comptes rattachés, autres dettes et régularisation**

Données en K euro	Ouverture	Clôture
Dettes fournisseurs - part < 1 an	7 308	6 215
Avances, acomptes reçus sur commandes	981	1 062
<b>Fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>8 289</b>	<b>7 277</b>
Dettes sociales - part < 1 an	16 962	15 633
Dettes fiscales (hors IS) - part < 1 an	11 199	10 046
Etat - impôts sur les bénéfices - part < 1 an	7	35
Comptes courants groupe - part < 1 an	1 269	8 658
Dettes s/ acquis, d'actifs - part < 1 an	246	78
Autres dettes - part < 1 an	354	17
Produits constatés d'avance - part < 1 an	1 702	1 075
<b>Autres dettes et comptes de régularisation</b>	<b>31 740</b>	<b>35 542</b>
<b>Total</b>	<b>40 029</b>	<b>42 819</b>

Commentaires :

Toutes les dettes fournisseurs, sociales et fiscales ont une échéance inférieure à 12 mois.

**19. Notes annexes sur les impôts différés**

Donnée en kilo euro	Ouverture	Clôture	Variation du bas de bilan	Effets de taux (impôt)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Variation de taux d'intérêt	Autres variations
Impôts différés - actif	227	97	(125)					(5)
Impôts différés - passif	61	29	(28)		1			(5)
<b>Valeur nette d'impôt différé</b>	<b>166</b>	<b>69</b>	<b>(97)</b>		<b>(1)</b>			
Fiscalité différée (décalages temporaires)	243	146	(97)					
Fiscalité différée (écritures manuelles)	(67)	(14)	53					
<b>Valeur nette par catégorie</b>	<b>199</b>	<b>155</b>	<b>(45)</b>		<b>1</b>			

## Notes annexes sur les postes du compte de résultat

### 20. Chiffre d'affaires

Données en K euro	2019.12	2018.12
Ventes de marchandises	2	32
Production vendue de services	101 086	148 640
Produits des activités annexes	46 669	799
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>147 757</b>	<b>149 470</b>

#### Commentaires :

Le Chiffre d'affaires est essentiellement réalisé en France.

### 21. Autres produits d'exploitation

Données en K euro	2019.12	2018.12
Production stockée		
Production immobilisée	32	49
Subventions d'exploitation	1 388	949
Reprise sur provisions d'exploitation	162	191
Rep./Dépr. sur actif circulant	322	392
Transferts de charges d'exploitation	577	500
Autres produits	343	83
<b>Autres produits d'exploitation</b>	<b>2 824</b>	<b>2 165</b>

#### Commentaires :

Le poste subvention d'exploitation représente majoritairement un crédit d'impôt recherche pour 1 382 083 €.

### 22. Achats consommés

Données en K euro	2019.12	2018.12
Achats de marchandises	(1)	(1)
Achats d'études et prestations de services	(10 899)	(9 797)
Autres achats	(352)	(386)
Achats non stockés de matières et fournitures	(524)	(554)
Achat m.p., fournit. & aut. appro.		(6)
<b>Achats consommés</b>	<b>(11 776)</b>	<b>(10 744)</b>

### 23. Charges externes

Données en K euro	2019.12	2018.12
Sous-traitance	(5 225)	(5 497)
Locations immobilières et charges locatives	(3 048)	(2 230)
Locations mobilières et charges locatives	(380)	(310)
Entretien et réparations	(489)	(738)
Primes d'assurances	(115)	(122)
Autres services extérieurs	(11)	(11)
Personnel détaché et intérimaire	(943)	(1 604)
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	(1 361)	(1 324)
Publicité, publications, relations publiques	(215)	(332)
Transport	(62)	(47)
Déplacements, missions et réceptions	(2 030)	(2 004)
Frais postaux et frais de télécommunications	(145)	(120)
Frais bancaires	(99)	(83)
Autres charges externes	(474)	(301)
Autres charges	(714)	(718)
<b>Charges externes</b>	<b>(15 312)</b>	<b>(15 442)</b>

### 24. Impôts et taxes

Données en K euro	2019.12	2018.12
Impôts et taxes sur rémunérations	(1 349)	(1 946)
Autres impôts et taxes	(2 617)	(2 766)
<b>Impôts et taxes</b>	<b>(3 966)</b>	<b>(4 713)</b>

### 25. Charges de personnel

Données en K euro	2019.12	2018.12
Rémunérations du personnel	(78 391)	(76 335)
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	(30 092)	(32 602)
Autres charges de personnel	(1 812)	439
<b>Charges de personnel</b>	<b>(110 294)</b>	<b>(108 498)</b>

Libellé	2019	2018
<b>Effectif salarié moyen</b>	<b>2 055</b>	<b>2 048</b>
<b>Effectif productif + staff à la clôture de l'exercice (1)</b>	<b>2 124</b>	<b>2 251</b>

(1) Dont 134 sous-traitants et intérimaires au 31 décembre 2019 contre 132 au 31 décembre 2018.

**26. Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions**

Donnée en kilo euro	2019.12	2018.12
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. incorporelles	(107)	(333)
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. corporelles	(684)	(634)
Dot. aux provisions d'exploitation	(107)	(104)
Dotations pour dépr. des actifs circulants	(333)	(322)
<b>Dotations d'exploitation</b>	<b>(1 231)</b>	<b>(1 394)</b>

**27. Produits financiers**

Données en K euro	2019.12	2018.12
Gains de change sur opérations financières		
Autres produits financiers	22	17
<b>Produits financiers</b>	<b>22</b>	<b>17</b>

**28. Charges financières**

Données en K euro	2019.12	2018.12
Charges d'intérêts	(7)	(0)
Pertes de change sur opérations financières	(18)	(21)
<b>Charges financières</b>	<b>(25)</b>	<b>(21)</b>

**29. Produits exceptionnels**

Données en K euro	2019.12	2018.12
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		39
Produits de cession d'immo. incorp.	24	1
Produits de cession d'immo. corp.		1
Rep. sur provisions à caractère exceptionnel	15	26
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>39</b>	<b>67</b>

**30. Charges exceptionnelles**

Données en K euro	2019.12	2018.12
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	(588)	(301)
VNC des immo. incorp. cédées		
VNC des immo. corp. cédées	(0)	(8)
Dot. aux provisions à caractère exceptionnel	(315)	(230)
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>(903)</b>	<b>(540)</b>

**31. Impôts sur les résultats et preuve d'impôts**

Données en K euro	2019.12	2018.12
Impôts sur les bénéfices	(1 382)	(917)
Produit ou ch. d'impôt lié à l'intégration fiscale	(1 649)	(2 350)
Impôts différés	(106)	75
<b>Impôts sur les résultats</b>	<b>(1 756)</b>	<b>(2 274)</b>

La preuve d'impôts se décompose comme suit :

Données en K euro

<b>Résultat avant amort/prov sur écarts d'acq, impôts et résultat des MEE</b>	<b>7 136</b>
Taux d'impôt de l'entité consolidante	28,00%
<b>Impôt théorique</b>	<b>(1 998)</b>
Effets des différences de base	301
Effets des différences de taux	71
Crédits d'impôt et autres dispositions fiscales particulières	(129)
<b>CHARGE D'IMPOT THEORIQUE</b>	<b>(1 756)</b>
<b>CHARGE D'IMPOT REELLE</b>	<b>(1 756)</b>

Taux effectif d'impôt

24,60%

---

## Autres Informations

### 32.Rémunérations des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires figurant au compte de résultat consolidé de l'exercice s'élève à 86K€ et se décompose comme suit :

- Honoraires afférents à la certification des comptes : 86 K€
- Honoraires afférents aux autres services : Néant

### 33.Rémunération des dirigeants

La rémunération totale des organes de Direction (convention de mandat de direction avec la S.A.S Consort Group) s'est élevée, en 2019 à 2 116 000 €.

### 34.Transactions entre parties liées

Les transactions avec les parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché.

---

## Evénements significatifs postérieurs à clôture

### Evènements postérieurs à la clôture concernant le Covid-19

A la date d'établissement des comptes du groupe, ce dernier n'est pas en mesure de chiffrer l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.

Le groupe a toutefois mis en action un plan de continuation de l'activité pour l'ensemble des sociétés en utilisant les mesures suivantes :

- Recours au télétravail pour l'essentiel de son personnel ;
- Recours à l'activité partielle pour une partie de son personnel ;
- Demande en cours de discussion d'un prêt garanti par l'Etat ;
- Recours aux délais de paiements autorisés par l'état (URSSAF et dettes d'impôts) ;

Eu égard à ces mesures, à la date de l'arrêté des comptes (le 08/06/2020), le groupe estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause. Aucun événement significatif postérieur à la clôture de l'exercice n'est à signaler.

---